Accord entre le Canada et la République rwandaise

Le Canada et la République rwandaise ont renforcé leurs liens économiques et commerciaux en signant le 30 janvier à Kigali, capitale de la République rwandaise, un accord bilatéral pour la protection des investissements.

Directement relié au programme des garanties d'investissement à l'étranger de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), l'accord vise à promouvoir l'intensification des échanges commerciaux et des investissements pour le béné-

fice mutuel des deux pays.

L'entente a été signée par l'ambassadeur du Canada accrédité auprès du Rwanda, M. Raymond Chrétien, et par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Rwanda, M. François Ngarukiyintwali.

Le Canada a déjà signé un accord analogue avec sept autres pays d'Afrique (Ghana, Gambie, Guinée, Liberia, Malawi, Maroc, Sénégal) et avec 18 pays non africains.

L'Office de tourisme du Canada à l'honneur

L'Office de tourisme du Canada (OTC) a reçu le prix "U-Star Tourism Recognition Award", décerné pour la première fois par la United States Tour Operator's Association (USTOA), pour la qualité et la probité de sa promotion touristique.

C'était la première fois que l'USTOA attribuait une telle plaque à un organisme touristique national. Lors de la cérémonie de remise de la plaque, à New York l'automne dernier, l'OTC a été cité en exemple pour sa compréhension du rôle des organisateurs de voyages et pour l'importance qu'il leur accorde.

D'autre part, le *Travel Advisor* de Washington (D.C.), qui est une revue très influente, a placé le Canada au premier rang mondial des producteurs de documentation touristique.

Chaque année, le *Travel Advisor* lance un concours "secret" s'adressant à toutes les principales sources de publicité touristique gratuite aux États-Unis et à l'étranger et cherchant à reconnaître celles qui produisent la documentation la mieux conçue et la plus utile. Les gagnants incontestés pour 1978 sont le Canada et la Caroline du Nord.

Lors de l'annonce des gagnants, la revue a dit que le Canada envahissait le marché de magnifiques brochures si bien conçues qu'elles permettent à elles seules de planifier un séjour des plus complets, pratiquement n'importe où au Canada.

Les publications canadiennes qui se sont le plus distinguées sont Traveller's Encyclopaedia of Ontario/Canada et Sur la route des pionniers, toutes deux produites par l'Ontario, et En parcourant le Canada, de l'OTC, qui propose 54 circuits et donne les distances entre les étapes.

Renseignements touristiques – Canada et Manifestations et attraits touristiques, deux brochures produites par l'Office de tourisme du Canada, ont également reçu une mention honorable.



De gauche à droite: MM. Edward Hennessy, président de Cartan Travel Bureau Inc.; Ray Desjardins, gestionnaire régional-États-Unis à l'OTC; Alexander Harris, président de General Tours Inc. et de la United States Tour Operator's Association (USTOA).

Un ministre reçoit le Prix du mérite exceptionnel



Mme Monique Bégin

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, a reçu, le 14 février, le Prix du mérite exceptionnel de la Société canadienne de recherches cliniques.

Le prix lui a été remis parce qu'elle a réussi à mettre la recherche médicale à l'abri des fluctuations des subventions grâce à un plan de financement de cinq ans décidé au mois de décembre dernier.

En vertu de la nouvelle formule adoptée, le budget du Conseil de recherches médicales, principale agence subventionnant la recherche biomédicale, passera de \$63 millions à près de \$69 millions pour l'année budgétaire 1979-1980. Le niveau budgétaire des prochaines années sera fixé d'après l'indice approprié pour l'augmentation des coûts (lequel est actuellement l'indice implicite des prix), plus le pourcentage de croissance réelle du produit national brut moins 1 p.c.

Mme Bégin a souligné que ce financement garanti est un "minimum" et que des budgets supplémentaires pourraient être débloqués pour tenir compte d'efforts accrus à consentir dans des domaines de priorité nationale.

Selon le ministre, cette décision est un précédent et le gouvernement pourrait appliquer la même formule dans d'autres secteurs de la recherche scientifique.

"Les autres conseils spécialisés chargés de subventionner les projets de recherche étudient en ce moment leurs propres besoins", a-t-elle ajouté.